

Petite leçon de mécénat

PÉRIGUEUX En période de vaches maigres, l'appel aux fonds privés est une nécessité pour la culture

HERVÉ CHASSAIN

Jean-Luc Soulé, le président du festival du Périgord noir, est un expert en matière de mécénat culturel. C'est d'ailleurs son métier. À travers sa société Mécénat et Entreprise, il a notamment travaillé à trouver des partenaires privés au projet Lascaux 4. Il a aussi créé, l'an dernier, un fonds de dotation pour pouvoir développer son festival et toutes ses actions menées auprès des jeunes musiciens. Vendredi soir, il avait organisé, en commun avec la Ville de Périgueux, une rencontre sur le sujet dans les locaux du Maap, le musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux.

Le lieu n'était pas choisi par hasard, comme l'a souligné le maire Antoine Audi. Car il s'agissait aussi de « trouver des moyens pour ce musée aux 35 000 objets, dans le but de redonner aux Périgourdins l'habitude d'y venir ». En période de baisse des dotations de l'État et des moyens, l'appel au mécénat culturel est une piste explorée par de plus en plus de collectivités, en particulier pour le secteur culturel. Périgueux vient ainsi de mettre en place un partenariat avec le transporteur Doumenin afin d'acheminer les sculptures géantes de Jean-Pierre Rives depuis Auch (32) jusqu'ici.

La fierté des entreprises

Jean-Luc Soulé avait composé un panier de choix pour cette réunion de débat qui s'est achevée par un petit concert, donné par Michel Laplante et ses musiciens. Au premier rang, on retrouvait Marie-Christine Labourdette, la directrice des mu-

sées de France (et compagne de Jean-Luc Soulé), mais également le directeur régional des affaires culturelles Arnaud Littardi, des artistes et des chefs d'entreprises...

Patrick Palom, à la fois en tant que PDG de la Socra et président du club des mécènes, a donné de nombreux exemples d'apports de fonds privés pour de grands projets : la rénovation de la galerie des glaces à Versailles (avec Vinci), mais aussi « L'Hermione », des châteaux... Il a glissé au passage la souplesse que permet parfois le privé pour aller plus vite dans un projet.

Philippe François, expert en tourisme venu pour représenter le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), a dit aussi de



Jean-Luc Soulé (au centre) a animé une rencontre de haut niveau au musée d'Art et d'Archéologie du Périgord, vendredi. PHOTO: HERVÉ CHASSAIN

belles choses sur le couple culture et économie : « C'est souvent une fierté pour des entreprises de pouvoir participer à un projet choisi et c'est aussi pour elles souvent un facteur de développement. » Pourant, seules 27 % des entreprises en France pratiqueraient le mécénat.

Choisir où va son impôt

L'avocat spécialisé Xavier Delsol a donné des clefs pour réussir ce genre de partenariat : Le mécénat ne se fait pas que pour des raisons de déductions fiscales. C'est un acte d'engagement de l'entreprise, de ses dirigeants, de ses actionnaires

et de ses salariés. » Les règles de dons sont très précises, mais permettent effectivement à des entreprises, ainsi qu'à des particuliers, de consacrer une partie de leur impôt à des actions culturelles choisies.

« Pendant longtemps, l'État et le mécénat n'ont pas fait bon ménage. Mais avec la raréfaction des fonds publics, on s'est aperçu que cet argent-là ne sentait plus mauvais », constate avec humour l'avocat.

« C'est vrai que nous devons tous apprendre à travailler ensemble sur des projets de territoire. Nous avons une responsabilité collective », con-

vient Antoine Audi. Le maire de Périgueux compte sur des partenariats pour mener à bien d'autres projets pour sa ville et le département. « Le Périgord, ce ne sont pas que les oies et les bories que l'on voit sur les panneaux de l'autoroute, a-t-il ajouté. Mais c'est surtout Hermès, Repetto, des entreprises qui travaillent pour Airbus... »

Très organisé, Jean-Luc Soulé avait apporté, pour cette réunion au Maap, des dossiers sur son Fonds Périgord noir, avec même des enveloppes pour glisser des chèques. Périgueux a encore beaucoup à apprendre.